

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

11^e séance, 18^e année

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 26 avril 2016, à 19 h 30, au centre administratif au 1860, 1^{re} Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur François Caron.**

Membres du conseil des commissaires présents :

Monsieur François Caron, président du conseil des commissaires et du comité exécutif
Madame Pascale Bélanger, vice-présidente du comité exécutif
Madame Lynda Bilodeau, commissaire
Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires
Monsieur Jean-François Labbé, commissaire
Monsieur Richard Légaré, commissaire
Madame Catherine Nadeau, commissaire
Madame Catherine Rollier, commissaire-parent
Madame Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent
Monsieur Denis Vien, commissaire

Membres du conseil des commissaires absents :

Monsieur Michel Bédard, commissaire
Monsieur Mathieu Boilard, commissaire
Monsieur Freddy Ntako, commissaire

Membres du conseil des commissaires à distance :

Madame Martine Cazes, commissaire-parent
Monsieur Marcel Vézina, commissaire

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport
Monsieur Benoît Langlois, directeur général adjoint
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines et des communications
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles
Madame Claire Gagnon, directrice des Services éducatifs
Monsieur Pierre Gaumont, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Recueillement

1.2 Ouverture de la séance ordinaire par le président

Après un moment de recueillement, le président déclare la séance ordinaire du conseil des commissaires en date du 26 avril 2016 ouverte à 19 h 30.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil des commissaires ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale confirme qu'il y a quorum.

1.4 Adoption de l'ordre du jour

CC-15-16-080

PROPOSITION D'AMENDEMENT

ATTENDU les délibérations des membres du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marcel Vézina et résolu :

DE RETIRER le point 2.5 - Modalités de répartition des sommes récupérées lors des absences des commissaires.

REJETÉE à la majorité

CC-15-16-081

PROPOSITION PRINCIPALE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire par le président
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 22 mars 2016 et de la séance extraordinaire du 4 avril 2016 du conseil des commissaires
- 1.6 Interventions du public et période de questions
- 1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire
- 1.8 Correspondance
- 1.9 Rapport du président

2.0 Décisions

- 2.1 Demande d'autorisation d'utilisation des surplus pour fins d'investissement – Projet d'amélioration de la cour d'école – École Clair-Soleil
- 2.2 Règlement interne relatif aux frais de séjour, de déplacement et de représentation, ainsi qu'aux frais en lien avec la reconnaissance du personnel (3.1) – Amendement
- 2.3 Délégués et substituts à la Fédération des commissions scolaires du Québec – Nomination
- 2.4 Politique relative à la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction (8.1) – Modification
- 2.5 Modalités de répartition des sommes récupérées lors des absences des commissaires
- 2.6 Commission parlementaire – Projet de loi n° 86

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

3.0 Information

- 3.1 Rapport de la directrice générale
- 3.2 Programme d'éducation financière 5^e secondaire

4.0 Rapport des comités

- 4.1 Comité exécutif
- 4.2 Comité de vérification
- 4.3 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.4 Comité des ressources humaines
- 4.5 Comité EHDAA
- 4.6 Comité de parents

5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des commissaires

6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à la majorité
1 contre avec mention
Monsieur Marcel Vézina

CC-15-16-082

1.5 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 22 mars 2016 et de la séance extraordinaire du 4 avril 2016 du conseil des commissaires

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 22 mars 2016 et de la séance extraordinaire du 4 avril 2016 du conseil des commissaires ont été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 22 avril 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 22 mars 2016 et de la séance extraordinaire du 4 avril 2016 du conseil des commissaires et d'adopter ceux-ci tel qu'ils ont été rédigés.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.6 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention

1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire

Aucune intervention

1.8 Correspondance

Les pièces relatives à la correspondance ont été déposées à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

1.9 Rapport du président

Monsieur François Caron, président, présente son rapport et donne de l'information additionnelle sur différents sujets à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

2.0 DÉCISIONS

CC-15-16-083
DGA

2.1 Demande d'autorisation d'utilisation des surplus pour fins d'investissement – Projet d'amélioration de la cour d'école – École Clair-Soleil

ATTENDU que le projet d'amélioration des locaux du service de garde de l'École Clair-Soleil a été présenté aux parents lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 23 septembre 2014 et que ceux-ci, par résolution, sont favorables au projet;

ATTENDU que ledit projet a été approuvé par les membres du conseil d'établissement de l'École Clair-Soleil lors de leur séance du 25 février 2014;

ATTENDU que le projet a été soumis et approuvé par la Direction générale;

ATTENDU que ledit projet vise à répondre aux besoins du service de garde et à la qualité de l'environnement physique de l'école;

ATTENDU que le service de garde répond aux critères de qualité énoncés à l'article 3.2 de la *Politique relative aux services de garde en milieu scolaire ainsi qu'à la gestion et à l'utilisation de leurs surplus financiers*;

ATTENDU qu'un surplus d'exercice financier de 56 278 \$ en 2012-2013, de 50 696 \$ en 2013-2014 et qu'un déficit de 4 911 \$ en 2014-2015 ont été observés au cours des trois dernières années;

ATTENDU que le surplus accumulé représente 50 % des coûts du projet, à moins que la participation financière du service de garde soit inférieure à 50 000 \$;

ATTENDU qu'aucune augmentation de la tarification ne sera effectuée au cours de la période d'accumulation des surplus pour l'autofinancement du projet, à l'exception d'une augmentation liée aux coûts de l'indexation des salaires;

ATTENDU que le projet respecte tous les critères énumérés à la *Politique relative aux services de garde en milieu scolaire ainsi qu'à la gestion et à l'utilisation de leurs surplus financiers*;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

D'APPROUVER le projet d'amélioration de la cour d'école de l'École Clair-Soleil;

D'AUTORISER qu'un montant approximatif de 160 000 \$ soit utilisé à même le surplus du service de garde de l'École Clair-Soleil aux fins de financement des travaux susmentionnés;

QUE la direction de l'École Clair-Soleil s'adresse aux Services des ressources matérielles pour la réalisation du projet.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-15-16-084

2.2 Règlement interne relatif aux frais de séjour, de déplacement et de représentation, ainsi qu'aux frais en lien avec la reconnaissance du personnel (3.1) – Amendement

PROPOSITION DE DÉPÔT

ATTENDU les délibérations des membres du conseil des commissaires;

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Nadeau et résolu :

DE DÉPOSER le projet de résolution contenu au point 2.2 - Règlement interne relatif aux frais de séjour, de déplacement et de représentation, ainsi qu'aux frais en lien avec la reconnaissance du personnel (3.1) – Amendement, afin de revoir notamment les clauses 10.2 et 11 du règlement.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.3 Délégués et substituts à la Fédération des commissions scolaires du Québec – Nomination

CC-15-16-085

PROPOSITION D'AMENDEMENT

ATTENDU les délibérations des membres du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marcel Vézina et résolu :

DE DIMINUER le nombre de délégués à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

REJETÉE à la majorité

CC-15-16-086
SG

PROPOSITION PRINCIPALE

ATTENDU qu'en vertu de l'article 4.1.4 des *Règlements généraux* de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), la Commission scolaire des Navigateurs doit, à titre de membre de la FCSQ, transmettre le nom de ses délégués et de leurs substituts pour l'année scolaire 2015-2016;

ATTENDU que les noms doivent être transmis au Secrétaire général de la FCSQ dans les 30 jours avant la date de l'assemblée générale qui aura lieu les 27 et 28 mai 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

DE NOMMER les commissaires suivants à titre de délégués et de substituts pour l'année scolaire 2015-2016 :

DÉLÉGUÉS	SUBSTITUTS
1. M. François Caron	Mme Catherine Nadeau
2. M. François-Yves Dubé	
3. Mme Pascale Bélanger	
4. Mme Lynda Bilodeau	
5. M. Denis Vien	
6. M. Richard Légaré	

ADOPTÉE à la majorité
1 contre avec mention
Monsieur Marcel Vézina

CC-15-16-087
SRM

2.4 Politique relative à la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction (8.1) – Modification

ATTENDU l'obligation de la commission scolaire d'adopter une politique relative à la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction;

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

ATTENDU les lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics émises par le Conseil du trésor;

ATTENDU les travaux d'un comité AD-HOC constitué de membres des Services des ressources matérielles et de la responsable de l'observation des règles contractuelles (RORC) ayant mené à l'élaboration d'une politique relative à la gestion d'approvisionnement, de services et de travaux de construction modifiée en vertu des lignes internes de conduite émises par le Conseil du trésor;

ATTENDU que le projet de la *Politique relative à la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction* a été soumis aux membres du comité consultatif de gestion lors de la réunion du 30 mars 2016;

ATTENDU que le projet de la *Politique relative à la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction* a été porté à l'attention des commissaires aux fins d'adoption lors du comité plénier du 12 avril dernier.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

DE MODIFIER la *Politique relative à la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction* (8.1) laquelle est déposée et versée aux archives sous la cote CC-15-16-087.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-15-16-088
SRH

2.5 Modalités de répartition des sommes récupérées lors des absences des commissaires

ATTENDU la résolution CC-14-15-118, adoptée le 25 mars 2015, portant sur la répartition de la masse salariale du conseil des commissaires;

ATTENDU la résolution CC-13-14-134, adoptée le 25 juin 2014, portant sur la rémunération des commissaires en fonction de la participation de chacun au conseil des commissaires, aux comités exécutif et plénier;

ATTENDU la recommandation des membres du comité des ressources humaines, prévu à l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jean-François Labbé et résolu :

QUE les sommes récupérées lors d'absences des commissaires, du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016, soient redistribuées sur la base du prorata des présences applicables pour cette même période.

ADOPTÉE à la majorité
1 contre avec mention
Monsieur Marcel Vézina

CC-15-16-089
SG

2.6 Commission parlementaire – Projet de loi n° 86

ATTENDU les résolutions CC-15-16-074 et CC-15-16-077 adoptées le 22 mars 2016 et le 4 avril 2016 par le conseil des commissaires;

ATTENDU qu'une lettre datée du 5 avril 2016 a été transmise, à Mme Filomena Rotiroti, présidente de la Commission de la culture et de l'éducation (ci-après CCE), en suivi à la résolution CC-15-16-077 laquelle est relative à la position des membres du conseil des commissaires, quant au mémoire préparé par le Regroupement des

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

commissions scolaires de la Chaudière-Appalaches, de la Capitale-Nationale et de la commission scolaire anglophone Central Québec (ci-après le regroupement);

ATTENDU les délibérations des membres du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

QUE la directrice générale de la Commission scolaire des Navigateurs mandate la secrétaire générale à adresser une demande à la CCÉ, afin de rendre public la lettre du 5 avril 2016 transmise à Mme Filomena Rotiroti, présidente de la CCÉ, laquelle est relative à la position des membres du conseil des commissaires, quant au mémoire déposé par le regroupement.

ADOPTÉE à la majorité

3.0 INFORMATION

3.1 Rapport de la directrice générale

Le rapport de madame Esther Lemieux, directrice générale, a été présenté tel que déposé à l'ensemble des membres du conseil des commissaires. De plus, deux capsules vidéo sont présentées aux membres, soit :

- le projet préparé par l'enseignant de musique de l'École de La Ruche, M. Jocelyn Turbis;
- un hommage à M. François Sylvain pour son leadership, à titre de directeur d'école par l'AQPDE.

3.2 Programme d'éducation financière 5^e secondaire

Madame Esther Lemieux, directrice générale, a présenté à l'ensemble des membres du conseil des commissaires, la lettre du 12 avril 2016, du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Sébastien Proulx, concernant l'approbation du programme d'éducation financière, et ce, dès la prochaine année scolaire. Ce programme s'adresse aux élèves du 5^e secondaire. Le personnel des Services éducatifs et les écoles se mobilisent, afin d'offrir ce programme pour l'année scolaire 2016-2017.

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

4.1 Comité exécutif

Madame Pascale Bélanger, vice-présidente du comité exécutif, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des décisions prises lors de la séance ordinaire du comité exécutif du 12 avril 2016.

4.2 Comité de vérification

Monsieur François Caron, président du comité budgétaire de la CSDN, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires, qu'une réunion du comité s'est tenue le 19 avril 2016. Mme Esther Lemieux, directrice générale, donne de l'information concernant la préparation du budget et le processus de consultation auprès des divers comités. Elle précise que la commission scolaire est en attente des paramètres budgétaires.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

4.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Madame Catherine Nadeau, présidente du comité de gouvernance et d'éthique, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires, de la date de la prochaine rencontre qui aura lieu le 24 mai 2016.

4.4 Comité des ressources humaines

Monsieur Jean-François Labbé, président du comité des ressources humaines, a présenté le point 2.5 – Modalités de répartition des sommes récupérées lors des absences des commissaires. Il informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires, que ce point fut discuté lors de la rencontre du 26 avril 2016. Il ajoute qu'une proposition de comptabiliser les présences pour les comités de vérification, de gouvernance et éthique et des ressources humaines a été analysée. Les membres du conseil des commissaires ne retiennent pas celle-ci. Par la suite, il dépose un tableau relatif à divers scénarios concernant la distribution aux établissements des Bourses des Navigateurs pour l'année scolaire 2015-2016. Le scénario numéro 4 (dernière colonne) est retenu par les membres du conseil des commissaires.

4.5 Comité EHDAA

Madame Catherine Rollier, commissaire-parent représentant le comité EHDAA, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires, des sujets discutés lors de la réunion du 4 avril 2016. Elle les informe du projet de recherche, relatif à l'*Optimisation des pratiques entourant le plan d'intervention (PI), le plan d'intervention individualisé intersectoriel (PSII) au primaire et au secondaire et la TÉVA (Transition École-Vie Active) au secondaire*, présenté par Mme Martine Sénéchal, directrice-adjointe à l'adaptation scolaire et aux services complémentaires aux Services éducatifs. Les membres du comité ont accepté de participer à cette recherche.

4.6 Comité de parents

Madame Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires, des sujets discutés lors de la réunion du comité de parents du 18 avril 2016, notamment la présentation par M. Randy Hamlyn du programme d'anglais intensif à la CSDN, et celle des étudiants du Cégep de Lévis-Lauzon relative au stress et à la dépression.

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des commissaires

À la demande de M. François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires, les membres du conseil des commissaires acceptent que les commissaires-parents puissent participer aux conférences, lors du colloque de la FCSQ. De plus, leurs frais de déplacement pourront être remboursés à même le budget de formation des membres du conseil des commissaires.

Par la suite, les membres du conseil des commissaires posent des questions concernant certains sujets.

Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs

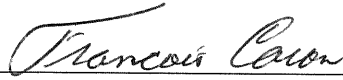
CC-15-16-090

6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

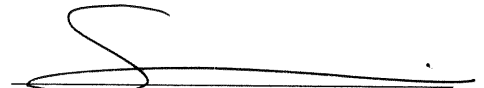
IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 22 h 29.

ADOPTÉE à l'unanimité



François Caron
Président



Guylaine Giguère
Secrétaire générale